



Association AVPAV

C/O Atelier d'Architecture Thomas JOULIE
40, rue Barthou 26000 – VALENCE

Assemblée générale ordinaire le 6 mai 2025 à 17h30

A la Comédie de Valence (place Charles Huguenel)

Présents :

Adhérents : Thomas Joulie Président, Dominique Joulie Trésorier, Chantal Burgard secrétaire, Daphné Michelas, Jean-Pierre Bos, Maryse Joulie, Claire Barthélemy, Chrystèle Burgard, Annie Friche, Viviane Rageau, Philippe Aramel, Hélène Moulins Stanislas, Lydie Jomain, Albert Cessieux.

Invités présents : Julien Mathieu, Mme Markarian, Julie Delmas, Ghislain Boissonier-Pons, Philippe Canivet, Yves Michel et Quentin Ferrière de Lassus, Carine Boinot, Anne-Laure Julian, Idelette Drogue-Chazalet.

Excusés : Benoît Charenton, Noël Cessieux (adhérent).

1. Rapport moral du président concernant l'exercice 2024

Le président, Thomas Joulie, souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la Comédie pour son accueil et son aide technique.

A. Activités 2024.

1. 18 janvier 2024:

Dess(e)ins d'architecture « moderne » en Drôme en partenariat avec les Archives de Valence.

Relayer le travail de Chantal Burgard, qu'elle mène depuis de nombreuses années, sur la médiation au public, de l'architecture d'après-guerre est une préoccupation constante de l'association. En partenariat avec les archives communautaires, il s'agissait de confronter les dessins de projet des architectes et leur réalisation sur quelques exemples choisis du territoire. A savoir la préfecture de Valence de Maurice Biny présentée par Ph. Aramel, architecte des bâtiments de France ; l'usine Jourdan à Romans, les cinémas de cette période à Montélimar et Valence ; et l'église Ste Catherine, la chapelle de la visitation de François Béranger, place Manouchian à Valence, ainsi que la chapelle Ste Germaine, 11 rue C. Colomb à Valence.

La valorisation de cette période de l'architecture n'est point aisée ; c'est pourquoi on remercie chaleureusement Chantal et Chrystèle Burgard de donner leur temps et leur expertise à ce sujet, soit pour l'AVPAV ou alors par le biais de la revue numérique Qui+Est.

Après un rappel du contexte urbain de Valence après la guerre par Viviane Rageau, Daphné Michelas a présenté les cinémas Le Vox à Montélimar et Stella à Cruas parmi des équipements culturels, et Jean Pierre Bos a continué à faire profiter de ses talents en design graphique, les différentes communications et la préparation des dessins exposés.

Plusieurs dessins originaux, soit du fonds Rey/Joulie soit des archives communautaires ont été présentés et ont ravi le public.

La curiosité était au rendez-vous car nous avons compté une centaine de personnes à cette soirée du 18 janvier.

2. 6 juillet 2024 : Visite/concert à l'EHPAD Sainte Germaine de Valence.

Avec deux volets : une visite patrimoniale guidée de l'ancien hospice par Viviane Rageau et la chapelle rénovée par Michel Joulie en 1971, par Chantal Burgard. Ensuite un concert, en lien avec l'architecture, assuré par le quatuor vocal Et Cetera composé de Maïa Paille, Christelle Carrion, Jean Cattant et Paul Ferroussier.

Là aussi beaucoup de satisfactions, la première faire découvrir l'architecture d'une chapelle d'après-guerre, bien inscrite dans le mouvement moderne et que peu de Valentinois connaissent. Au-delà de cette chapelle c'est aussi un site remarquable, en plein Valence dont le rôle social auprès des personnes âgées est assuré depuis la création de ce lieu, à la fin du 19ème s. C'est donc une visite offerte en deux temps, par Chantal Burgard et Viviane Rageau et un concert qui a enthousiasmé le public présent (plus de 70 entrées payantes). Enfin la satisfaction d'offrir ces moments de culture aux résidents renforce la légitimité de cette action culturelle. Maison de retraite que l'on doit remercier car elle a participé financièrement et par la qualité de son accueil à cette manifestation.

3. 10 et 11 octobre : Journée d'études sur Pierre- Marie Bossan et l'école de Valence aux Archives Communautaires.

Les contributions à ces deux journées, sous la direction de Philippe Dufieux et Julien Mathieu furent très riches et variées. On peut rappeler celle d'Annie Friche concernant le réseau et les élèves de Bossan, celle de Daphné Michelas sur la basilique de Lalouvesc, celle de Viviane sur la cartographie des réalisations de Bossan, ainsi que l'état des sources archivistiques, par Julien Mathieu. Je cite Philippe Dufieux, pour tenter d'explicitier cette (re)découverte d'un monde passionnant : « A travers ces contributions inédites se dessine un milieu professionnel, social et religieux, des plus des plus originaux à l'échelle d'une sphère d'influence qui se confond avec l'aire rhodanienne de Lyon à Marseille. Cette école/atelier se développe à l'ombre des grands chantiers des années 1870–1880, que sont les basilique de Fourvière et de Lalouvesc, dans une expérience qui s'impose comme l'une des tentatives de décentralisation artistique les plus abouties du XIXe siècle français. ». La question qui se pose maintenant : quelles suites à donner ?

Annie Friche rappelle que les éditions de la revue Drômoise ont publié les interventions de chaque intervenant et qu'on peut acheter les deux numéros à la Procure ou les commander en ligne sur leur site

4. Présentation de la découverte du fond Louis Bozon par Viviane Rageau

Par sa perspicacité, Viviane Rageau a fini par trouver ceux qui alors étaient inconnus de tous, je veux parler des héritiers de Louis Bozon (1878- 1965), architecte, bien connu de Valence à savoir la famille Ferrière de Lassus demeurant au château de Maurras à Chomérac. Et le fonds de dessins, ou plutôt de l'activité professionnelle de L. Bozon est toujours conservé au château. C'est un immense trésor et c'est évidemment un moment fort pour l'histoire de la Ville de Valence, car Louis Bozon a été un architecte majeur de la ville. On lui doit bien d'autres œuvres que le Palais consulaire, et on découvre petit à petit une personnalité attachante. Nous devons tous beaucoup de remerciements à Viviane Rageau car cette recherche et son suivi, sans oublier le temps passé aux archives sur les dossiers de permis de construire représente beaucoup de temps bénévole comme cela est précisé dans le rapport financier.

Mais laissons Viviane Rageau nous faire une première présentation de ce qu'elle a vu :

« Cette intervention a pour principale mission de présenter les grandes familles de documents composant ce fonds, dans la perspective d'une future étude.

Louis Bozon est connu à Valence pour deux réalisations particulièrement remarquables : l'ancienne chambre de commerce (situé en face du Palais de justice) et les Dames de France (actuel Centre Hugo). Outre ces deux édifices majeurs, il a réalisé un grand nombre de projets, principalement à Valence, durant quatre décennies (maisons, immeubles, magasins, copropriétés, ateliers de travail, bâtiments administratifs...)

Ce fonds permet de retracer la vie de Louis Bozon, entre Valence, Paris, Buenos-Aires... et Valence.

- *Le fonds privé Louis Bozon est la propriété de la famille Ferrière de Lassus, descendants de l'architecte.*
- *Louis Bozon a fait ses études à l'école des Beaux-arts de Paris. Il y entre en 1899 après deux années passées chez l'architecte valentinois Joannis Rey.*
- *Il suit un cursus de 6 années durant lesquelles il réalise de nombreux travaux études sur le motif et obtient son diplôme d'architecte en 1905.*
- *Elève d'Honoré Daumet et Pierre Esquié, il s'exerce aux différents types de construction, sujets d'études et d'examens.*
- *Après une expérience de quelques années à Paris comme architecte, il décide de s'installer à Buenos-Aires, l'Argentine étant une destination particulièrement prisée par les architectes français depuis les années 1880. Il signe ses projets « Luis Bozon, arquitecto diplomado por el gobierno Francès ».*
- *Il rentre en France en 1914 et s'engage. Il obtient une citation militaire en 1916 comme sergent au 11^{ème} Génie (matricule 1009).*
- *Après la guerre il s'installe à Valence et s'associe avec Emile Matras, valentinois avec lequel il a fait ses études à Paris.*
- *En 1921, ils dessinent ensemble le projet de la Chambre de commerce que Louis Bozon réalisera seul, suite au décès d'Emile Matras.*
- *En 1923, période de construction des grands magasins, il réalise les Dames de France, avenue Victor Hugo. Il s'inspire du magasin A la Riviera construit en 1913 à Nice par l'architecte Jules Febvre.*
- *Durant quatre décennies il réalise de nombreux projets à Valence dont un édifice pour l'entreprise de Mécanique Crouzet en 1940.*
- *Louis Bozon a travaillé pour un des projets de construction de piscine, qui ont été portés par la ville de Valence entre 1930 et 1960.*
- *Le fonds Bozon est également riche de nombreux écrits de l'architecte. Ecrits de voyage durant la traversée pour rejoindre l'Argentine ou écrits au jour le jour durant l'année 1945 où se mêlent vie quotidienne et travail d'architecte de la Reconstruction à Valence.*
- *Aquarelles, croquis sur le vif, pastels... sont également présents dans ce fonds exceptionnel.*

Au final, plus de 2000 photos ont déjà été réalisées.

80 projets de constructions ont été repérés dans le fonds, qui viennent s'ajouter aux 74 permis de construire trouvés aux archives communales de Valence (2400 4 à 51).

L'apport de ce fonds est d'une valeur inestimable pour la connaissance et la compréhension de l'architecture valentinoise."

Viviane Rageau

5. Présentation par Chantal Burgard :

« Sur les traces de l'histoire de l'église d'Alboussière d'après une carte postale ».

L'architecture de cette église alliant modernité et tradition interroge.

Avec la signature du projet sur la carte postale par l'architecte Jean-Pierre Joulie (1910-1989) et à l'aide de deux seuls documents d'archives existants (ADA et Diocèse de Viviers), la mairie n'ayant rien gardé, il a pu être reconstitué une partie de l'histoire de sa construction entre 1960 et 1970, réalisée bénévolement par les habitants et les entreprises locales, dans un esprit œcuménique entre catholiques et protestants.

Merci Chantal ! Cette présentation prolonge fidèlement les études faites sur de nombreux bâtiments de l'époque moderne en insistant sur le caractère moderne, la qualité de l'ambiance intérieures, le rapport au bâti de la commune.

B. Rapport financier du trésorier concernant l'exercice 2024 clos le 31 décembre 2025

Dominique Joulie expose à l'assemblée l'ensemble des charges et des produits de l'exercice, à savoir 22 316,22 € pour les charges et 24 981,10 € pour les produits, dont il ressort un résultat d'exercice de + 2 664,88 €.

A noter, dans la présentation de ce compte de résultat, la valorisation du temps accordé par les bénévoles à l'AVPAV, quantifiée au niveau de 18 906,10 €.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de porter ce résultat au compte report à nouveau du bilan.

Ainsi, ce bilan fait ressortir, à l'actif, des immobilisations à hauteur de 241,91 € et une trésorerie disponible de 6 686,48 €. Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 6 928,39 €, qui représentent le total du bilan.

A l'occasion de ce rapport, il est également proposé à l'Assemblée Générale de maintenir le niveau de la cotisation annuelle à 25 €.

L'Assemblée Générale adopte l'intégralité de ce rapport financier à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

C. Quitus aux administrateurs :

A la suite de ces deux rapports, moral et financier, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, son quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2024.

D. Renouvellement des administrateurs :

Tous les administrateurs actuels proposent d'être renouvelés dans leur mandat. L'Assemblée constate qu'aucune candidature nouvelle n'a été exprimée.

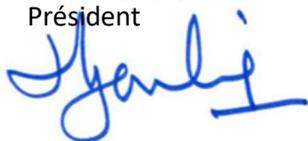
A l'unanimité de ses membres présents et représentés, elle confirme le mandat des administrateurs, ci-après nommés : Thomas Joulie, Viviane Rageau, Chantal Burgard, Dominique Joulie.

Le président remercie particulièrement Daphné Michelas et Jean-Pierre Bos pour leur engagement et leur disponibilité auprès de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H.

Grand merci à la comédie de Valence, pour son accueil, le buffet et le très beau spectacle « Face à la mère » que nous avons vu ensemble.

Président



Secrétaire



Trésorier

